

Triez, recyclez, préservez la nature !

*Toutes les actualités en  
matière de Déchèteries ...*



## Extension du contrôle d'accès à la déchèterie



Après un an de fonctionnement, 6082 usagers dont 5749 particuliers, ont pu tester le nouveau dispositif de contrôle d'accès à la déchèterie de La Buisse dont le bilan s'avère positif ...

Une circulation plus fluide sur les quais, un temps d'attente réduit avant d'accéder aux bennes, une amélioration de la sécurité des usagers et du personnel, une meilleure identification des professionnels venant déposer leurs déchets et donc des recettes supplémentaires ... ce système de contrôle par lecture de plaques minéralogiques a tout bon ! Les élus ont donc souhaité étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du territoire. Si la déchèterie de Tullins est déjà équipée depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, 2 autres sites sont prévus : le 1<sup>er</sup> octobre à Rives, et le 1<sup>er</sup> décembre à Coublevie.



## Le contrôle d'accès, c'est quoi ?

L'accès à la déchèterie est fermé par une double barrière. Leur ouverture sera permise grâce à un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques. Pour entrer, **le véhicule devra donc au préalable être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture des barrières**. Les particuliers entreront alors directement. Les professionnels devront renseigner sur une borne tactile le type de déchets majoritaire qu'ils vont déposer; une fois les renseignements validés, la deuxième barrière s'ouvrira.

## Combien ça coûte ?

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire. L'accès est payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

## Pour s'inscrire :

- par mail : [inscription.decheterie@paysvoironnais.com](mailto:inscription.decheterie@paysvoironnais.com) , par courrier ou à l'accueil du centre Technique de Coublevie.
- Remise du formulaire et des documents en main propre sur la déchèterie concernée à partir du : **1<sup>er</sup> septembre à Rives** et 2 novembre à Coublevie

Les usagers souhaitant s'inscrire, selon les 3 premières possibilités, peuvent transmettre les documents nécessaires dès maintenant.

**A noter : L'inscription est valable pour l'ensemble des sites équipés du contrôle d'accès. Il suffit donc de s'inscrire une seule fois. L'inscription est effective sous 72h. Aucune carte ne vous sera remise ... Tout est informatisé.**

**Cependant, il est important de ne pas oublier de signaler tout changement de véhicule au service concerné.**

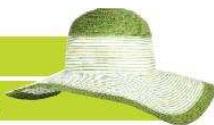
**Pour tout savoir sur les documents à fournir, les modalités d'inscription : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) ou 0 800 508 892**

## Les horaires des déchèteries ...

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, les horaires d'ouverture s'adaptent aux saisons et aux pratiques des habitants qui fréquentent les déchèteries : Les horaires sont donc désormais élargis en été et réduits en hiver.

### HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 31 OCTOBRE



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Bulsse	8h30 à 12h et 13h30 à 18h30					
Coublevie	13h30 à 18h30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	8h30 à 12h et 13h à 18h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	13h30 à 18h30	

### HORAIRES D'HIVER

DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 AVRIL



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Bulsse	9h à 12h et 13h30 à 17h					
Coublevie	13h30 à 17h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	13h30 à 17h	

### Attention :

**Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés dont le samedi 15 août 2015 !**

